

Aire de ravitaillement de Boncourt: et la suite?

Le projet d'aire de ravitaillement A16 de Boncourt a été abandonné. Des explications ont été données lors de la réponse à la question orale de Gabriel Schenk à la séance du Parlement du 11 septembre 2013. Elles n'ont pas convaincu tout le monde. Ce sont en effet de nombreuses années de négociations, de démarches, d'élaboration d'études et d'engagements financiers de promoteurs privés qui sont tombés à l'eau. Et pourtant, une telle aire, un tel projet, aurait pu être une formidable vitrine pour le Jura et l'Ajoie en particulier.

Il est regrettable d'en rester à une situation d'abandon du projet pure et simple.

Ainsi, au vu de ce qui précède, il est demandé au Gouvernement de répondre aux questions suivantes.

- Est-ce que la décision d'abandon du projet à Boncourt est définitive et irréversible? Si oui, pourquoi?
- A défaut, comment faudrait-il agir pour relancer ce projet d'aire de ravitaillement à Boncourt?
- Un autre projet d'aire de ravitaillement sur le territoire cantonal est-il possible? Y a-t-il des discussions à ce sujet? Quel pourrait être l'emplacement?

Pour le groupe PDC-JDC

L'auteur: Yves Gigon

Delémont, le 26 février 2014

[Handwritten signatures and initials are present below the date, including names like J. Suter, M. Fr. Chénal, and others.]